



L'Union, le mercredi 19 mai 2021

A l'attention des adhérent(e)s de la MJC de L'Union – 2020/2021

→ POINT DE LA SITUATION

Malgré les nouveaux protocoles sanitaires (réduction effectifs, gestes barrières, ...) mis en place à la rentrée de septembre 2020, nous avons été contraint de suspendre l'ensemble des activités en présentiel dès le mois d'octobre 2020. En janvier, une reprise partielle a pu se faire pour les moins de 18 ans, cependant limitée par le couvre feu et les directives sanitaires.

→ REPRISE DES ACTIVITÉS

Suite aux dernières annonces, nous allons pouvoir rouvrir les activités en direction des enfants et des ados. Pour les activités adultes, nous avons décidé de suspendre l'ensemble des activités.

→ DÉCISION DU BUREAU MJC L'UNION

Pour les activités adultes : afin de satisfaire le plus grand nombre, il a été décidé de vous restituer le chèque de cotisation qui ne se sont pas déroulées en visio. Seule le montant de l'adhésion sera encaissé.

Pour les activités enfants : un nouveau calcul au prorata des séances réalisées va être fait afin de ne vous facturer le montant de la "nouvelle" cotisation.

Exemple du mode de calcul :

Activité Poterie : 150€

Votre enfant va effectuer 22 séances jusqu'au 13/06/2021 sur les 30 séances de base

Soit : $150€ \times (22 \text{ séances réalisées} / 30 \text{ séances prévues}) = 110€$

Vous serez redevable de 110€ en échange de votre paiement initial de 150€.

→ PERMANENCE / RESTITUTION OU ÉCHANGE DE CHÈQUE(S)

Il faut prendre rendez-vous au 05.61.74.75.75 ou via mjclunion.2021@gmail.com afin de convenir d'un jour et d'un horaire de passage au local MJC rénové.

Pour les adultes : dès le 24/05/2021

Pour les – 18 ans : dès le 10/06/2021